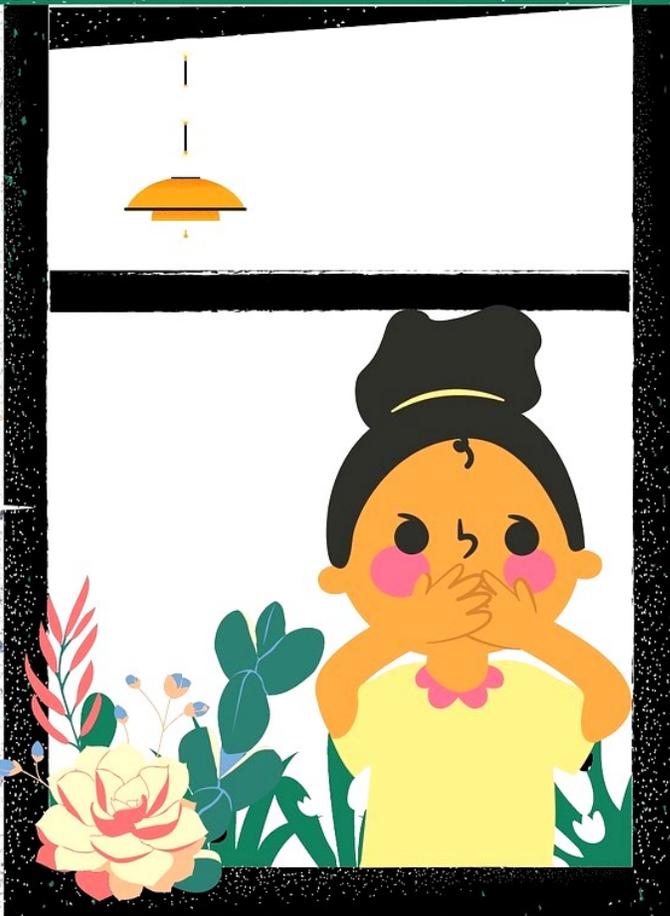




Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Mai 2021



♥♥
Bonne Fête
des Mères



Calendrier	2
Procès-verbal	3
Avis public	7
Info-Municipale	8
Chronique de l'inspecteur	11
OTJ St-Bernard	12
Bibliothèque	13
FADOQ	14
INFO-MADA	15
Fabrique	16
La famille nous tient à cœur	17
Maison des jeunes	18
Règle des déchets	20
MRC des Maskoutains	21
Prévention incendie	23
Sûreté du Québec	24
Préparation aux urgences	25
Société protectrice des animaux	26
Chronique horticole	27
SARCA	28
Cercle des fermières	28
Cohabitation en zone agricole	29
Diminuer les rejets dans l'eau	30
Nos annonceurs	31
Services à la communauté	38



Bureau municipal fermé
le lundi 24 mai
en raison de la
Journée nationale
des patriotes

Calendrier Mai - Juin 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9 10h30: Messe à l'église de St-Bernard Bonne fête des Mères ! 	10 Semaine québécoise des familles 10 au 16 mai 2021 Québec 	11	12 	13 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	14	15 TOU GO Autodéfense en famille 
16	17 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie 	18	19 	20 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	21	22
23	24 Bureau fermé Journée nationale des Patriotes 	25	26 	27 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	28	29 Distribution des plants de légumes 
30	31 1 ^{er} juin ENSEMBLE, BATISSONS UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE Du 1 ^{er} au 7 juin Semaine québécoise des personnes handicapées 	2	3 	3 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	4	5
6	7 20 h: Séance du conseil (peut être à huis clos) 	8	9 	10 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	11	12
13 10h30: Messe à l'église de St-Bernard	14	15 3 ^e versement des taxes municipales 	16 	17 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	18	19



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 3 mai 2021 à 20 h 00 à huis clos par visioconférence

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil, M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Les membres présents formaient le quorum

Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 avril 2021 ont été déposés au conseil.

État des résultats du mois d'avril 2021

REVENUS

Dépôts	54 402,47 \$
Total des revenus	54 402,47 \$

DÉPENSES

Déboursés	(61 401,01 \$)
Prélèvements	(23 786,68 \$)
Salaires	(13 632,88 \$)
Assurance collective	(1 928,29 \$)
Frais de caisse et arrêt de paiement	(35,00 \$)
Total des dépenses	(100 783,86 \$)

État des comptes au 30 avril 2021

Solde au compte fonds d'administration	81 248,92 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	475 097,60 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	85 013,97 \$
Grand total	641 365,49 \$

Remboursement de la dette au 30 avril 2021

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	1 602 700,00 \$
Remboursement du capital	(-) \$
Solde de l'emprunt no 1 et 2	1 602 700,00 \$

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier du mois d'avril 2021 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au mois de mai 2021 tel que soumis pour un montant total de 81 380,93 \$;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

La balance de vérification a été déposée pour information.

Vérification des livres comptables 2021 – Mandat

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme Hébert Marsolais inc. pour la vérification des états financiers annuels et la production du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 pour un montant de 8 250 \$ plus les taxes applicables.

Adoption – Premier projet de règlement numéro 2021-03 amendant le règlement numéro intitulé Règlement de zonage 2017-02 afin de modifier le calcul de l'implantation de la marge de recul avant dans le périmètre d'urbanisation et de corriger les grilles d'usage

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le premier projet de règlement numéro 2021-03 amendant le règlement numéro 2017-02 intitulé règlement de zonage afin de modifier la méthode de calcul de l'implantation de la marge de recul avant dans le périmètre d'urbanisation et de corriger les grilles d'usage tel que déposé.

Adoption - Règlement 2021-06 visant à augmenter le fonds de roulement créé en vertu du règlement numéro 2003-01

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement numéro 2021-06 visant à augmenter le fonds de roulement de 100 000 \$ tel que déposé.

Adoption - Règlement 2021-07 concernant l'utilisation de la surface multifonctionnelle

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement numéro 2021-07 concernant l'utilisation de surface multifonctionnelle tel que déposé.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 3 mai 2021 à 20 h 00 à huis clos par visioconférence

Adoption - Politique de rémunération des employés

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADOPTER la politique de rémunération des employés municipaux incluant une structure salariale telle que déposée et;

DE CONFIRMER que l'entrée en vigueur de la politique de rémunération des employés municipaux aura lieu le 1^{er} janvier 2022.

Avis de motion – Règlement 2021-08 Taxe de service – Citoyens non-inscrits au rôle (ordures, collecte et eau)

Avis de motion est donné par la conseillère Emmanuelle Bagg à l'effet que, lors d'une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le Règlement 2021-08 remplaçant le Règlement 1997-12 Taxe de service – Citoyens non-inscrits au rôle (ordures, collecte et eau).

L'objet de ce règlement est de modifier l'annexe A afin de retirer le nom des propriétaires visés par ce règlement afin de seulement conserver les adresses civiles de ces propriétés.

Le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 3 mai 2021 et il est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaksoutains.qc.ca.

Lot 3 756 590 – Demande de dérogation mineure

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter la demande de dérogation mineure concernant le lot 3 756 590 tel que décrit précédemment selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Service d'inspection municipale offert par Gestim - Désignation des personnes-ressources – Ajout

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de nommer Monsieur François Gaudreau au titre de per-

sonne désignée pour le service d'inspection municipale offert par Gestim.

Entente de services animaliers relative au contrôle animalier – Modification

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la S.P.A.D. pour effectuer la vente des licences des chiens sur le territoire de la municipalité au coût modifié de 20 \$ chacune au lieu de 30 \$ tel qu'inscrit dans la résolution 2020.10.12.

Système de géolocalisation – Autorisation

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACQUÉRIR le système de géolocalisation Géotab offert par l'entreprise Attrix au montant de 250,00 \$ plus taxes et ;

D'AUTORISER le paiement des mensualités au montant de 16,00 \$ par mois pour les coûts d'opération du logiciel.

Avis de motion - Règlement 2021-09 Gestion contractuelle modifiant le Règlement 2020-02

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Robert à l'effet que, lors d'une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le Règlement 2021-09 modifiant le Règlement 2020-02 portant que la gestion contractuelle.

L'objet de ce règlement est de modifier les règles relatives à l'achat local pour prévoir des règles visant à favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 3 mai 2021 et il est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaksoutains.qc.ca.

Zone d'entreposage sur le site de l'usine de traitement des eaux usées – Autorisation

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 3 mai 2021 à 20 h 00 à huis clos par visioconférence

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER la réalisation d'une zone d'entrepasage de 20'x20' en pierres et clôturée sur le terrain de l'usine de traitement des eaux usées et ;

D'AUTORISER la dépense à même le surplus accumulé non affecté.

Réfection partielle du 5e rang – Appel d'offres – Autorisation

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER le devis préparé par le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains

D'AUTORISER la directrice générale à publier un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), en ajoutant la mention que les travaux seront réalisés en 2022 et qu'ils sont conditionnels à l'obtention de la subvention de l'AIRRL

Entretien du Petit 5e rang - Autorisation

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'entériner le mandat remis à Transport St-Barnabé inc. au tarif horaire de 150,00 \$ / hre pour effectuer les travaux de nivellement de la pierre du Petit 5^e rang.

Remplacement de l'ordinateur de contrôle de l'usine de traitement des eaux usées – Autorisation

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE MANDATER l'entreprise Automation R.L. pour effectuer le remplacement de l'ordinateur de contrôle de l'usine de traitement des eaux usées au montant de 14 465,00 \$ plus taxes, tel que présenté dans la soumission datée du 9 avril 2021 et ;

D'AUTORISER pour cette dépense les retraits suivants :

- 2 262,00 \$ du poste GL 59 131 02 000 - Excédent accumulé non affecté – égout
- 1 038,00 \$ du poste GL 59 110 00 000 - Surplus accumulé non affecté

Station de pompage – Travaux de nettoyage – Autorisation

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'entériner le mandat remis Vacuum Drummond au montant de 1 510,00 \$ plus taxes pour le nettoyage de la station de pompage par camion vacuum et hydropression.

MRC des Maskoutains - Service d'inspection de la bande de protection de la rive – Ajout d'une personne désignée

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE NOMMER l'inspecteur des rives de la MRC des Maskoutains pour appliquer les dispositions contenues au Règlement d'urbanisme no 2017-01 et au Règlement de zonage no 2017-02 de la municipalité et l'autoriser à émettre des constats d'infraction; et

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

Proclamation – Semaine québécoise des familles du 10 au 16 mai 2021

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 10 au 16 mai 2021 Semaine québécoise des familles, sous le thème « Être là pour les familles ».

Proclamation - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai 2021

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer le 17 mai 2021 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 3 mai 2021 à 20 h 00 à huis clos par visioconférence

Proclamation - Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées le 15 juin 2021

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la journée du 15 juin 2021 comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées afin de sensibiliser la population de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville; et

D'INVITER la population de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.

Proclamation – Semaine québécoise des personnes handicapées du 1^{er} au 7 juin 2021

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 1^{er} au 7 juin 2021, la Semaine québécoise des personnes handicapées.

MRC de Portneuf – Assouplissements à la loi sur les ingénieurs – Demande d'appui

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE JOINDRE sa voix à la démarche initiée par la MRC de Papi-neau et demande au gouvernement d'apporter des assouplissements à la Loi sur les ingénieurs pour permettre aux municipalités et aux MRC de pouvoir procéder à certains travaux mineurs sans avoir recours à un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC des Maskoutains, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union de municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'au député provincial, M. Jean-Bernard Emond.

Recensement 2021 – Demande d'appui

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents soutient le Recensement 2021 et encourage toutes

les personnes qui y résident à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.ca.

Demande de don – Association de la sclérose en plaques St-Hyacinthe – Acton

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'attribuer un don de 50 \$ à l'Association de la sclérose en plaques St-Hyacinthe-Acton.

Demande de don – Fondation Aline Letendre

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remettre un don de 50 \$ à la Fondation Aline-Letendre.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version complète des procès-verbaux incluant les comptes payables est accessible sur le site web de la Municipalité. Lien de l'enregistrement du 3 mai :
<https://youtu.be/URm-iOJ05qw>



MIEUX ACCUEILLIR
LES PERSONNES HANDICAPÉES

**Vous travaillez avec le public ?
Suivez la formation en ligne.**

Cette autoformation gratuite vise à développer les connaissances du personnel qui est en contact direct avec le public sur les meilleures pratiques à adopter afin de mieux accueillir les personnes handicapées. Retrouvez-la ici: ophq.gouv.qc.ca/mieuxaccueillir



AVIS PUBLIC

Consultation publique par écrit sur le projet de règlement numéro 2021-03 modifiant le règlement 2017-02 intitulé « Règlement de zonage »

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ.

AVIS EST DONNÉ que

1. L'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020 permet au conseil de poursuivre le processus de modification du Règlement de zonage et, dans ce cas, l'assemblée publique de consultation doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public ;
2. Le 3 mai 2021, le conseil municipal a adopté la résolution 2021.05.05 l'autorisant à tenir une consultation publique par écrit quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivant :

Projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 2021-03 amendant le règlement numéro 2017-02 intitulé règlement de zonage afin de modifier la méthode de calcul de l'implantation de la marge de recul avant dans le périmètre d'urbanisation et de corriger les grilles d'usage »

3. L'objet de ce règlement est de modifier la méthode d'implantation de la marge de recul avant dans le périmètre d'urbanisation ainsi que de corriger les grilles d'usage .
4. Un premier projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil municipal tenue le 3 mai 2021.
5. Les questions et commentaires concernant ce projet de règlement doivent être reçus par écrit dans les quinze jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 3 juin 2021 à 16 h 30, à l'attention de Mme Émilie Petitclerc, directrice générale

⇒ à l'adresse courriel suivante : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou

⇒ par la poste au ; 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, Québec, J0H 1C0

En incluant obligatoirement toutes les informations suivantes :

Nom et prénom

Adresse résidentielle

Numéro de téléphone de jour

Adresse courriel

Certaines normes réglementaires contiennent des dispositions qui sont propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 4^e jour du mois de mai 2021.

Émilie Petitclerc

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Info municipale

Bureau municipal fermé, télétravail et séances à huis clos



Le bureau municipal sera fermé le lundi 24 mai en raison de la Journée nationale des patriotes. Nous vous rappelons que les employés administratifs sont en télétravail pour une durée indéterminée et que le bureau est ouvert sur rendez-vous seulement. Vous pouvez tout de même contacter le bureau par téléphone ou par courriel, les employés répondront durant les heures ouvrables. Les coordonnées du personnel se trouvent à la dernière page du journal et sur notre site web, dans la section « Personnel municipal » de l'onglet « Services municipaux ».

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 7 juin 2021 à 20 h 00. En zone rouge, le conseil tiendra ses séances à huis clos. L'ordre du jour paraîtra le jeudi précédent sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Le procès-verbal et l'enregistrement de la séance seront déposés sur le site au courant de la semaine qui suivra.

Troisième versement de taxes: 15 juin

La date d'échéance du troisième versement de taxes est le mardi 15 juin. Vous pouvez payer :

- ⇒ Par votre institution bancaire sur internet (ex: Accès-D) : vous devez en premier lieu sélectionner le bon nom, soit Municipalité de St-Bernard-de-Michaudville, afin que votre paiement soit transmis au bon endroit. Vous devrez aussi inscrire le numéro de matricule (10 chiffres) qui apparaît dans le coin droit de votre compte de taxes municipales ou facture. Si le système de votre institution demande plus de chiffres, il faut souvent ajouter des zéros. Vous pouvez prévoir ainsi tous les versements pour qu'ils s'effectuent automatiquement. Veuillez noter que ce n'est pas toutes les institutions bancaires qui permettent les transactions en ligne avec la Municipalité. Si vous éprouvez des difficultés, communiquez avec votre institution.
- ⇒ Par la poste au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (Québec) J0H 1C0 (vous pouvez nous transmettre des chèques postdatés aux dates des versements).
- ⇒ Au comptoir de n'importe quelle Caisse Desjardins et à certaines institutions bancaires à condition que le coupon de versement accompagne votre paiement.
- ⇒ Au bureau municipal, en déposant une enveloppe avec votre paiement dans la chute à livres (fente dans la petite porte de métal à gauche de la porte d'entrée). Évitez de déposer de l'argent comptant. N'oubliez pas de mettre vos coupons de paiement dans l'enveloppe avec votre chèque (ou vos chèques) afin que le paiement soit appliqué au bon compte.

Pour plus d'informations, contactez le bureau municipal : 450-792-3190 #2 ou munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Retirez vos abris temporaires avant le 15 mai



Avec le printemps, vient la fin des abris « tempo ». N'oubliez pas d'enlever vos abris temporaires avant le 15 mai. **Vous devez enlever la toile et la structure** pour être conforme au règlement de zonage. Quiconque contrevient à ce règlement est passible, pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 1 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 600 \$ à 2 000 \$ dans le cas d'une personne morale, frais de poursuite en sus.

Inscription au système d'alerte à la population



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc.

Inscrivez-vous sur notre site: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Besoin d'aide pour vous inscrire ? Contactez le bureau municipal: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #1.

Info municipale

Licences pour chien: c'est obligatoire



Si vous êtes propriétaires d'un chien à Saint-Bernard-de-Michaudville, vous devez obligatoirement vous procurer une licence auprès de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD). Le coût des licences est de 20 \$ chacune. Les licences doivent être renouvelées chaque année. Pour vous procurer une licence ou pour signaler un problème avec un animal (plainte, errant, perte,...), communiquez avec la SPAD au numéro de téléphone suivant : 1-855-472-5700. Vous pouvez aussi remplir le formulaire de demande sur le site web: spad.ca.

La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat. La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec. Mais, même la plus grande vigilance n'empêche pas les incidents comme une laisse qui casse, une clôture brisée ou une porte mal fermée.

- ⇒ La licence permet de retracer le propriétaire de l'animal rapidement 24 heures sur 24
- ⇒ La licence peut éviter un séjour non nécessaire au refuge de la SPAD (stress pour votre animal et frais pour le propriétaire). En effet, nous contactons le citoyen afin qu'il puisse aller chercher son animal directement chez la personne qu'il l'a trouvé.
- ⇒ La licence vous permet de respecter la réglementation municipale et la Loi provinciale qui stipule notamment que TOUS les propriétaires ou gardiens d'un chien doivent se procurer la licence. Le fait de ne pas avoir la licence pour votre chien peut entraîner une amende de 250\$ + les frais.
- ⇒ La licence permet aux organismes comme la SPAD d'offrir le service de contrôle animalier, de recevoir les quelques 5000 à 6000 animaux annuellement, leur donner tous les soins, les nourrir, les stériliser et les placer à l'adoption.

Ramassez les excréments de votre chien

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC!



Quand vous marchez avec votre chien dans les rues de la Municipalité ou sur les terrains publics, n'oubliez pas d'apporter un sac pour ramasser les excréments de votre animal. Ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence. En tant que citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage. Une rue souillée de crottes de chien n'est agréable pour personne. De plus, les propriétaires de chien qui ne ramassent pas les excréments de leur animal peuvent être passibles d'une amende.

Pour porter plainte, remplissez le formulaire disponible sur le site de la Municipalité ou contactez la SPAD, responsable de l'application du règlement sur les animaux.

Installation et remplissage de piscine



Avant toute installation de piscine, même démontable, vous devez communiquer avec notre inspecteur en bâtiment pour vous procurer un permis, si nécessaire, et vous informer de la réglementation à ce sujet : 450-792-3190 #1 ou inspecteursbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Lors du remplissage de piscine, il y a une baisse de pression considérable dans le réseau d'aqueduc. Compte tenu que la consommation d'eau est très élevée pendant certaines heures, nous vous demandons d'effectuer le remplissage de votre piscine ou de votre spa **après 22h00**. Respectez également les avis de restriction de l'utilisation de l'eau lorsqu'ils sont en vigueur.

Info municipale

Les graffitis : art ou vandalisme ?



La liberté d'expression est un droit constitutionnel que l'on peut exercer en créant de l'art, notamment du graffiti. Mais attention : ce droit a des limites. Selon le Code criminel du Canada, lorsqu'un graffiti est créé à un endroit non autorisé et qu'il détériore les murs, installations, logements ou mobiliers urbains, il s'agit d'un méfait (ou du vandalisme). La réglementation municipale interdit aussi d'endommager et de salir « par tout moyen » le mobilier urbain et les immeubles publics (G200-1, art. 15).

Les graffitis sont des inscriptions, des dessins ou des messages tracés sur des murs d'édifices, des casiers, des monuments ou du mobilier urbain. Bref, c'est du vandalisme visant à détériorer volontairement un bien qui n'appartient pas au graffiteur.

S'il n'est pas autorisé par le propriétaire de la structure ou de l'édifice où il est réalisé, un graffiti est un acte puni par la loi, au même titre que le vandalisme ou le méfait, et peut entraîner plusieurs conséquences légales :

- Le graffiteur pourrait être conduit devant les tribunaux et obtenir une peine d'emprisonnement ou une amende.
- Il pourrait avoir un casier judiciaire.
- Ses parents et lui pourraient aussi être poursuivis au civil pour dédommagement

La Municipalité sollicite votre collaboration afin de sensibiliser vos enfants aux impacts des graffitis. En effet, les jeunes doivent être conscients que lorsqu'ils font des graffitis sur des biens sans l'autorisation du propriétaire, ils commettent un méfait et ils s'exposent à des poursuites judiciaires susceptibles de leur valoir un dossier criminel, en plus de devoir rembourser les frais inhérents au nettoyage et de payer une amende.

Respectez la signalisation dans les parcs



Les lois et règlements définissent un cadre pour la vie en société. Toutefois, ils sont parfois longs à lire et complexes à comprendre. Les panneaux de signalisation sont présents pour vous aider à vous rappeler de façon imagée certaines règles essentielles. Par exemple, il est interdit de fumer et de vapoter, sur le terrain des loisirs et dans les parcs. Ou encore, l'enceinte du parc-école ainsi que les terrains sportifs (patinoire, balle-molle, pétanque, volleyball) sont interdits aux chiens, même s'ils sont tenus en laisse. Lorsque vous ne respectez pas les règlements, vous êtes passibles d'une amende. Par conséquent, respectez l'affichage en place sur les terrains publics.

Ventes de garage suspendues



En raison de la pandémie de COVID-19, les ventes-débaras (ventes de garage) organisées par des citoyens sur le terrain de leur domicile privé sont suspendues en zone rouge, au même titre que tout rassemblement, et ce jusqu'à nouvel ordre du gouvernement.



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Les bâtiments accessoires

En ce début de printemps, voici un rappel de quelques normes concernant les bâtiments accessoires résidentiels. Le tableau suivant indique les superficies autorisées dépendamment de l'emplacement du terrain :

LOCALISATION DU TERRAIN	SUPERFICIE MAXIMALE AU SOL POUR UN OU L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES
Lorsque le terrain est localisé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> • 90 mètres carrés, sans excéder 10 % de la superficie de terrain.
Lorsque le terrain est localisé à la fois dans le périmètre d'urbanisation et dans la zone agricole permanente	<ul style="list-style-type: none"> • 90 m² si plus de 75% de la superficie du terrain est située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation; • 140 m² si plus de 75% de la superficie du terrain est située à l'intérieur de la zone agricole permanente; • Dans tous les cas, la superficie maximale ne doit pas excéder 10% de la superficie de terrain.
Lorsque le terrain est localisé à l'intérieur de la zone agricole permanente	1) 15% de la superficie de terrain.

À noter aussi, sur un terrain dont l'usage principal est résidentiel, le nombre de bâtiments accessoires qui peuvent être érigés est limité à deux (2) dans le périmètre urbain et à quatre (4) en zone agricole.

Veuillez communiquer avec l'inspecteur en bâtiment par courriel pour toute question .

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment

Courriel: inspecteursbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone: 450-792-3190 # 1

Présenté par **Benny & Co.**

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC LANCE LE **CONCOURS DE DESSINS**

« Un Québec tissé serré ! »

Du 30 mars au 1er juin

FÊTE NATIONALE QUÉBEC

Les enfants (de 4 à 12 ans) devront faire parvenir leur dessin avec leurs coordonnées par courriel à : concours@fetenationale.quebec ou par la poste à : Mouvement national des Québécoises et Québécois Concours de dessins « TISSÉ SERRÉ ! » 6900, rue Saint-Hubert Montréal (Québec) H2S 2M6

Le dessin doit :

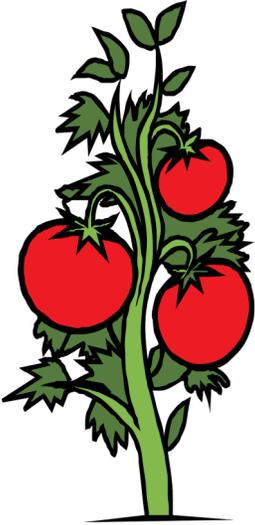
- 1- Illustrer notre Québec tissé serré
- 2- Être de dimensions de 8.5 x 11 pouces
- 3- Être fait avec des crayons de bois ou feutres

Plus d'informations sur : fetenationale.quebec



O.T.J. St-Bernard Inc.

Distribution de plants de légumes



Les ensembles de plants de légumes seront distribués le samedi 29 mai 2021 en après-midi au Pavillon des Loisirs (902, rue des Loisirs).

L'OTJ St-Bernard contactera les personnes inscrites afin d'établir un horaire de distribution dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'OTJ St-Bernard a également fait l'achat de deux bacs de jardinage qui seront installés dans le parc-école et dans le parc François-Xavier-Desrosiers. Ces bacs contiendront des légumes et fines herbes à la disposition des citoyens.

Si vous souhaitez être bénévole à l'entretien de ces bacs, donnez votre nom au bureau municipal: 450-792-3190 #4

Fête nationale 2021 : préparation en cours



Le comité de l'OTJ St-Bernard travaille à l'organisation de la Fête nationale 2021 sous le thème : « Un Québec tissé serré ! ». Encore cette année, les rassemblements ne sont pas permis. Le comité a donc préparé des activités en accord avec les mesures sanitaires en vigueur pour permettre aux Bermigeoises et aux Bermigeois de souligner leur fierté québécoise. En voici quelques-unes:

Confection d'une courtepointe collective sous le thème « Saint-Bernard tissé serré »

Par le biais de la poste, chaque foyer recevra un carré de tissus pour réaliser une œuvre qui exprime ce que signifie pour vous le thème « Saint-Bernard tissé serré ». Vous pouvez dessiner, peindre ou coudre sur votre morceau de tissu, puis le rapporter au bureau municipal (chute à livres) ou à un des membres du comité. Les carrés seront par la suite regroupés dans une courtepointe qui sera affichée au Pavillon des Loisirs et sur la page Facebook de l'OTJ St-Bernard.

Un tirage de prix de participation sera effectué le 24 juin.

Concours de dessin

Le comité organise un concours de dessin pour les enfants avec le thème « Le Québec tissé serré ». Le concours sera envoyé à l'école aux Quatre-Vents. L'accès sera ouvert à tous, pas seulement aux habitants de Saint-Bernard-de-Michaudville. Il y aura un prix par catégorie d'âge, selon les cycles scolaires au primaire (préscolaire, 1^{er} cycle, 2^e cycle et 3^e cycle). Les gagnants seront tirés au sort le 24 juin et tous les dessins seront affichés au Pavillon des Loisirs ainsi que sur la page Facebook de l'OTJ St-Bernard.

Concours de pavoisement

Les citoyens sont invités à décorer leurs maisons et leurs commerces. Les participants auront la chance de gagner des prix d'entreprises et d'artisans locaux.

Ouverture de la bibliothèque: prêt sans contact

La Bibliothèque est ouverte **les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que de 18 h 30 à 20 h 00**. Veuillez prendre note que l'horaire peut être modifié sans préavis selon les mesures sanitaires en vigueur.

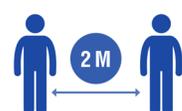
Dans le but de réduire la circulation, le préposé ira chercher les livres dans les rayons. Pour accélérer le processus, nous vous recommandons de réserver vos documents par téléphone, par le site internet ou par la page Facebook. Une bénévole vous contactera pour vous aviser que vos documents sont prêts.

Suivez notre page Facebook afin d'être à l'affût des nouveautés, des changements d'horaire et de procédure. N'oubliez pas les ressources numériques gratuites sur notre site web: livres, revues, formations, musique, etc.

facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

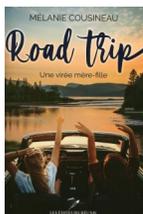
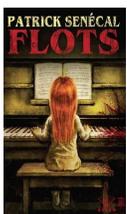
Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4

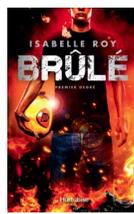


Quelques nouveautés en bibliothèque...

Adulte



Jeunesse



Visitez notre site web pour des ressources numériques : mabibliotheque.ca/bernard (section catalogue)

- * Prêt numérique de livres, de journaux et de revues
- * Formations diverses
- * Généalogie
- * Films et documentaires
- * Musique

OverDrive



Des milliers de magazines au bout des doigts!

Disponibles dans l'appli Libby!

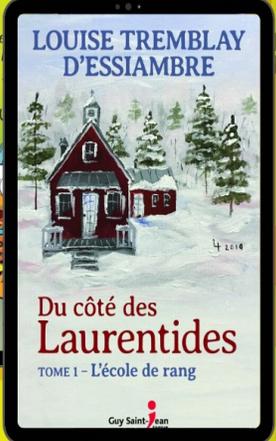
App Store | Google Play

Profitez de votre **BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE** partout, tout le temps

GRATUIT AVEC VOTRE ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE







La popote roulante



Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7.25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 1.

Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270.

Pandémie

La Covid-19 exige de nous le maintien des règles sanitaires, mais la lumière est au bout du tunnel. La plupart d'entre nous ont déjà été vaccinés, d'autres le seront sous peu. Ces mesures de protection vont nous permettre de retrouver bientôt, espérons-le, un mode de vie plus normal.



Bonne fête des Mères à toutes nos mamans et grands-mamans !

Avis de convocation Assemblée Générale Annuelle des Membres

Prenez avis que l'Assemblée Générale Annuelle des membres du Club FADOQ de St-Bernard-de-Michaudville aura lieu le mercredi 26 mai 2021, à 19 h15, au local de l'Église de St-Bernard, si les conditions sanitaires le permettent; sinon elle sera reportée à une date ultérieure. Cette AGA fera le bilan de la période 2019-2020, de même que la période 2020- 2021, étant donné que l'an passé, nous n'avions pas été en mesure de tenir notre Assemblée Générale Annuelle. En plus des points de procédure habituels, l'ordre du jour comportera les sujets suivants:

- Rapport financier;
- Nomination d'un vérificateur;
- Rapport des activités;
- Ratification des actes posés par le conseil d'administration;
- Projection pour la prochaine année d'opération;
- Ratification des règlements généraux et de leurs amendements, s'il y a lieu;
- Élection des administrateurs.

Cet avis est donné par le conseil d'administration,
Le 28 mars 2021

Robert Perreault, président

Actions simples et accessibles pour prévenir les actes de fraude

(source : <https://www.lappui.org/Conseils-pratiques/Questions-de-securite>)



Comment prévenir la fraude financière? Voici quelques trucs pour les aînés et leurs personnes proches aidantes.

ACTIONS QUOTIDIENNES

- Ne pas divulguer d'informations personnelles
- Déchiqueter les documents contenant des informations personnelles avant de les jeter à la poubelle
- Ne pas répondre à des appels provenant de numéros de téléphone privés ou inconnus
- Prendre connaissance du réseau global de la personne aidée, et non uniquement familial
- Apprendre à dire non

GESTION DES DOSSIERS

- Mettre tous ses dossiers en ordre
- Prendre des notes sur tous les dossiers (assurances, banque, hypothèque...), notamment le nom des personnes à joindre en cas d'urgence
- Surveiller toute action inhabituelle dans les comptes bancaires (dépenses, virements)
- Gérer le courrier (chercher la raison de l'envoi et procéder aux désabonnements s'il y a lieu)
- Demander une procuration pour les dossiers importants

RÉSEAU PROFESSIONNEL

- Si le recours à de l'aide extérieure devient nécessaire, communiquer d'abord avec le CLSC.

Celui-ci référera à des intervenantes et des intervenants du type Aide à la vie domestique (AVD). Ces personnes ont toutes fait l'objet d'une enquête.

- Rencontrer tous les professionnels financiers et fiscaux faisant partie de la vie de la personne aidée (notaire, conseillère ou conseiller financier...)
- Informer ces mêmes professionnels en cas de pertes cognitives de la personne aidée

DÉSABONNEMENTS

- Inscrire son adresse sur la liste d'exclusion de l'Association canadienne du marketing. Cela empêche les entreprises qui en sont membres de vous contacter pendant six ans.
- Poser un autocollant « Pas de circulaires » sur la boîte aux lettres
- Se retirer des listes que Postes Canada loue à ses clients
- Déposer une plainte officielle auprès de Postes Canada si les envois publicitaires persistent

CONTACTS EN CAS DE FRAUDE

Centre antifraude du Canada, géré par la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) : 1 888-495-8501

Autorité des marchés financiers : 1 877-525-0337

Office de la protection du consommateur (OPC) : 1 888 672-2556

Sûreté du Québec : 310-4141

SPVM : 514 393-1133 (ce numéro permet de rapporter un événement tout en restant anonyme; pour toute urgence, composer le 911)

Ligne Aide Abus Aînés : 1 888 489-2287 (une ligne téléphonique d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes aînées)

Le répertoire de ressources Aîné-Avisé (document PDF sur aineavise.ca) rassemble différentes ressources pour les personnes aînées qui ont besoin d'aide et pour les proches qui les accompagnent.



Fabrique St-Bernard

La mission du Comptoir familial de St-Bernard



Depuis plus de 20 ans, le Comptoir familial de Saint-Bernard-de-Michaudville est présent dans le jubé de l'église. C'est un organisme sans but lucratif attaché à la Fabrique de St-Bernard. Le Comptoir reçoit les dons de vêtements et d'objets pour les revendre à bas prix.

L'église a toujours la fonction de lieu de culte en plus d'être une salle multifonctionnelle qui, en temps normal, peut être louée pour la tenue d'activités ou peut servir de centre d'hébergement en cas d'urgence. Ainsi, l'espace du comptoir familial est restreint au jubé pour garder la salle disponible en tout temps. La situation actuelle de pandémie ne permet pas son ouverture régulière et encourage plutôt la prise de rendez-vous pour visiter le Comptoir. Par conséquent, les dons continuent d'affluer et les bénévoles doivent trouver un moyen de les vendre rapidement afin d'éviter l'accumulation dans l'église.

La nouvelle responsable du comptoir a eu l'idée de publier les objets sur la page Facebook « Ventes St-Bernard » afin d'accélérer le processus de vente et d'afficher les objets disponibles au Comptoir. La responsable recherche la valeur marchande de l'objet avant de fixer un prix pour qu'il soit le plus juste possible tout en essayant de le maintenir bas.

Tout l'argent amassé par le Comptoir est directement remis à la Fabrique de St-Bernard. Cette dernière utilise les fonds pour entretenir l'église (réparation, chauffage, électricité, etc.), mais surtout pour contribuer à l'aide alimentaire de notre paroisse. Effectivement, toutes les demandes d'aide alimentaire, et elles sont nombreuses, passent par

la Fabrique. Ce n'est pas qu'au temps de la Guignolée que les gens ont besoin d'aide, mais toute l'année. La Fabrique reçoit des demandes et utilise ses fonds pour aider les familles dans le besoin.

Le Comptoir ne laissera pas une famille sans vêtements sous prétexte qu'elle n'a pas les moyens de payer. Toute personne démunie peut s'adresser à la Fabrique ou à la responsable du Comptoir pour obtenir gratuitement les vêtements et les objets dont elle a besoin pour sa famille. Que ce soit parce qu'un incendie a détruit tous les biens de la famille, parce qu'un parent a perdu son emploi ou pour toute autre situation de précarité, le Comptoir est là pour vous. N'hésitez pas à faire appel à la responsable du Comptoir et à celle de l'aide alimentaire pour vous aider.

La Fabrique veut remercier tous les donateurs du Comptoir familial. En offrant vos vêtements et objets usagés, vous leur donnez une seconde vie et vous contribuez à soutenir la communauté bermigeoise.

Si vous souhaitez visiter le Comptoir familial, communiquez avec la responsable, Mme Suzanne Perreault, pour prendre rendez-vous : 579 443 2010.

Si vous avez besoin d'aide alimentaire, adressez-vous à la responsable, Mme Karine Monast : 450-792-2370.

Votre assemblée de Fabrique

Adulte	Enfant
Pantalon long Homme et femme *3.	Tous les vêtements 0 à 2 ans 4 jours *1.
Pantalon court " " *2.	3 ans et plus 3 jours *1.
Chandail, Blouse, Chemise m. longue *3.	Botte enfant soulie, canard *50
" " " m. courte *2.	Botte hiver *1.
Jupe *3.	Ware et Chandail, Robe, jeans *1.
Camisole *2.	soulier, espadrille *1.
Manteau hiver *5.	
" " printemps *3.	
Botte hiver *4.	
" été *2.	
Soulier *3.	
Sac-à-croche selon la grosseur *3.	
	Nappe *2.
	Sleeping *2.
	Couverture gr. lit simple *3.
	Lit simple sr *2.
	Couverture lit bébé *3.

La famille nous tient à



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !

Informations: 450-792-3190 #4 ou messagerie Facebook de la Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



une naissance
"LIVRE"

Accueil des nouveaux résidents

Bienvenue chez vous !



Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Bernard, nous vous invitons à communiquer avec nous en téléphonant au bureau municipal. Il nous fera un plaisir de vous informer des services offerts sur notre territoire et de vous inviter à l'activité d'accueil des nouveaux résidents où nous vous remettrons un panier-cadeau contenant différents produits locaux.

Pour vous inscrire, contactez Geneviève Bureau: 450 792-3190 option 1

Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 13 ans, ou Médrick Bouclin, 15 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 13 ans	579 443-9311

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois Nathalie Piette, responsable 903, rue de l'École	579 443-2050
---	--------------

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
---	--------------

Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086
--	--------------





Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488
Site web: mdj4vents.wordpress.com

Sur Zoom en virtuel
<https://us02web.zoom.us/j/85409484057>

Tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi !



<https://us02web.zoom.us/j/85409484057>



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>



<https://discord.gg/C4SmaXT>

Horaire d'avril et de mai

Jeudi 15 h à 18 h* *Jusqu'à 20 h si pédago le lendemain	Vendredi 15 h à 20 h* *En personne si pédagogique	Samedi 13 h à 17 h En personne	Dimanche 13 h à 17 h En personne	Lundi 15 h à 18 h
Apprentissage scolaire VIRTUEL	Apprentissage scolaire et jeux VIRTUEL*	Atelier découverte et temps libre	Activités culturelles, sportives et culinaires	Apprentissage scolaire VIRTUEL

Transport fourni et gratuit avec mesure de sécurité. Pour réserver : 450-250-2488 #4

Activités des prochaines semaines

Jeux de société



Expérience scientifique



Aide aux apprentissages scolaires



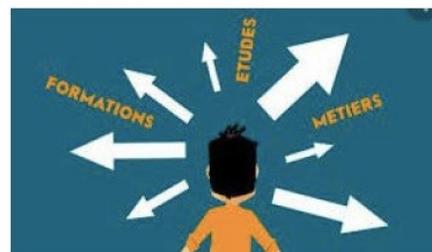
Atelier de cuisine



Vidéo informatif



Préparation de CV



Plantation et démarrage de semis



Jeux virtuel



Jeux vidéo



Avis de convocation Assemblée générale annuelle des membres 2020-2021

Prendre avis que l'Assemblée générale annuelle 2020 de la Maison des Jeunes des Quatre-Vents aura lieu le **16 juin à 19 h 00** dans le stationnement extérieur de la Maison des Jeunes, au 1426, rue St-Pierre à Saint-Jude et diffusée sur Zoom et Facebook live.

1. Mot de bienvenue et constatation du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale Annuelle 2019-2020;
4. Mot du Président;
5. Lecture et adoption du rapport des activités;
6. Lecture et adoption du rapport financier 2020-2021;
7. Dépôt des prévisions budgétaires;
8. Nomination d'un vérificateur;
9. Ratification des actes du conseil d'administration;
10. Adoption des modifications aux règlements généraux;
11. Adoption de la procédure d'élection;
12. Élection des administrateurs;
13. Levée de l'assemblée;

Cet avis est donné par le conseil d'administration le 24 mars 2021.

Robert Perreault, secrétaire-trésorier du CA de la MdJ 4 Vents



Tu veux créer ton emploi d'été?

- TU ES AU SECONDAIRE?
- TU VEUX DÉVELOPPER TES CARACTÉRISTIQUES ENTREPRENEURIALES?

COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF (CIEC)

TU POURRAS :

- CRÉER UNE ENTREPRISE;
- ORGANISER COLLECTIVEMENT LE TRAVAIL;
- FAIRE DE LA GESTION COOPÉRATIVE;
- VOIR ET COMPRENDRE LES RÉALITÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL.

UNE MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ
AUTOUR D'UN OBJECTIF COMMUN!

450-250-2488#4

Inscris-toi!
COMMUNIQUE AVEC TON
COMITÉ LOCAL

DEPARTAMENTU
L'ENTREPRENEURIAT
COLLECTIF

FONDS
ÉTUDIANT

Conseil
régional
de la coopération
et du bénévolat

Collecte printanière des résidus domestiques dangereux

Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont une source de contamination importante des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique. Ces produits peuvent être extrêmement nocifs et il est important de les gérer comme tels. Puisque le printemps est une occasion propice au grand ménage du sous-sol, du garage ou de la remise, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains organise, encore cette année, une collecte printanière des RDD. Lors des collectes, **seuls les résidus provenant d'usage domestique sont acceptés** et il est important de rappeler que les résidus domestiques dangereux doivent être placés dans des contenants incassables et hermétiquement fermés. De plus, aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur le site de collecte.

Ceux-ci sont principalement constitués de **peintures, huiles usées, solvants, pesticides, produits d'entretien de piscine, antigel, acide, filtres à l'huile, piles, batteries, combustibles, aérosols, produits pharmaceutiques périmés...**

Cette collecte est une occasion privilégiée pour disposer des **équipements informatiques, électriques ou électroniques** désuets, de façon sécuritaire, afin que ceux-ci soient pris en charge par une firme spécialisée qui pourra les gérer dans le respect de l'environnement et de façon sécuritaire pour vos données personnelles qui y sont sauvegardées.

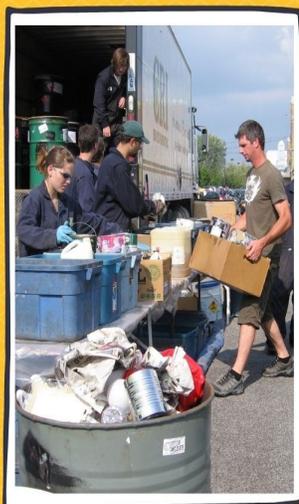
Où : Devant le stade L.-P.-Gaucher, 900 rue Turcot à Saint-Hyacinthe

Quand : Samedi le 29 mai, entre 8h30 et 16h30

Trois règles simples seront appliquées dans le contexte lié à la COVID-19 :

- ⇒ **Laisser la vitre du véhicule levée lors de l'identification** à l'arrivée au site et présenter la preuve de résidence (permis de conduire) au -travers de la vitre;
- ⇒ **Demeurer dans le véhicule et déverrouiller la valise à distance**, pour réduire la proximité avec le personnel qui assure la collecte et le déchargement;
- ⇒ **Porter le masque si vous vous présentez sur le site à pied ou à vélo** et respecter la distanciation physique.

Dans ce contexte, vous êtes invités à mettre de côté vos résidus dangereux dès maintenant et à profiter de ce **service offert sans frais aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie** et une preuve de résidence sera requise lors de l'arrivée sur les lieux. **C'est un rendez-vous à ne pas manquer et on vous y attend en grand nombre.**



ANTIGELS, LAVE-VITRE, BATTERIES, COMBUSTIBLES, ESSENCE, HUILES USÉES ET FILTRES

FLUORESCENTS, AMPOULES FLUOCOMPACTES, PILES ET DÉTECTEURS DE FUMÉE

BONBONNES DE PROPANE

ENGRAIS, PESTICIDES, POISONS, MÉDICAMENTS ET PRODUITS D'ENTRETIEN DE SPA ET DE PISCINE

PEINTURES, VERNIS, SOLVANTS, AÉROSOLS, DÉCAPANTS, CIRES, POLIS, RÉCURANTS, NETTOYANTS ET JAVELISANTS

APPAREILS ÉLECTRONIQUES, ÉLECTRIQUES ET INFORMATIQUES

LIEUX DE COLLECTE:

SAINT-HYACINTHE:

900, avenue Turcot (Stade L.-P.-Gaucher)
le 29 mai et le 11 septembre 2021
de 8 h 30 à 16 h 30

SAINT-JUDE:

940, rue du Centre (Centre communautaire)
le 18 septembre 2021 de 7 h 30 à 11 h 00

ACTON VALE:

1505, 3^e Avenue (Centre sportif)
le 18 septembre 2021 de 13 h 00 à 16 h 30

On vous y attend!

*La récupération
sécuritaire des RDD
est une excellente
façon de protéger
l'environnement!*

Pour plus d'informations:
www.riam.quebec
450 774-2350



La MRC vous informe

ATELIERS À VENIR
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

- JEUDI 6 MAI**
Comprendre le milieu municipal
- SAMEDI 15 MAI**
Les étapes d'une campagne bien réussie
- JEUDI 20 MAI**
Bien communiquer sa campagne
- SAMEDI 29 MAI**
Financement de sa campagne
- SAMEDI 5 JUIN**
Comment bien profiter de mon été ?

Logo of the Government of Quebec and the MRC des Maskoutains.

Formation gratuite pour les jeunes candidats aux élections

Citoyenneté jeunesse offre une série d'ateliers et d'activités (sans frais) pour les futurs candidat.es aux élections municipales!

Tu as 35 ans ou moins et tu souhaites t'outiller pour mener une campagne pour les élections municipales de 2021? Pour recevoir toutes les informations, c'est par ici: <https://forms.gle/iPGLdGF821f5bBvq6>

Retour des Matinées gourmandes



Les Matinées gourmandes tiendront une nouvelle édition de juin à novembre prochain en mode virtuel et physique. En ce contexte particulier, il était important d'offrir une vitrine aux producteurs et transformateurs de la région et

d'en faire profiter les citoyens de façon sécuritaire, tout au long de l'année. Saint-Bernard-de-Michaudville accueillera les Matinées gourmandes lors de la Fête nationale, soit dans le jeudi 24 juin.

Le marché en ligne des Matinées gourmandes, www.boutique.matineesgourmandes.com, sera également lancé quelques jours avant la tenue de chaque Matinée gourmande afin que les clients puissent faire leur commande en ligne et venir récupérer le tout sur place aux mêmes dates et heures que les marchés physiques.

Dès maintenant, les producteurs et transformateurs intéressés à participer à cette édition peuvent remplir le formulaire sur ce lien :

<http://bit.ly/formulaire-matineesgourmandes-2021>.

En tout temps, il est possible de communiquer avec l'équipe des Matinées gourmandes par courriel à matinees@mrcmaskoutains.qc.ca.

Rappelons que cet événement est rendu possible grâce au Fonds de développement des territoires et au Fonds régions et ruralité de la MRC des Maskoutains.

Tous les détails entourant cette 8e édition sont disponibles sur le site www.matinees-gourmandes.com et sur la [page Facebook des Matinées gourmandes](#) et de la [MRC des Maskoutains](#).

Cette année, célébrons nos producteurs et transformateurs de la région !

Vous cherchez une façon de vous rendre à votre emploi estival, à vos cours d'été ou pour que votre enfant puisse aller s'amuser au camp de jour ?

Le service de transport collectif régional de la MRC des Maskoutains est LA solution !

Zone	Mode de paiement	Tarif par passage
1	Passage simple	3,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	35,00 \$
2	Passage simple	4,00 \$
	Carte multipassage (10 passages)	40,00 \$
3	Passage simple	4,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	45,00 \$

Que ce soit pour vous ou pour un proche, pour le travail, les études ou les loisirs, pour quelques fois seulement ou de façon régulière, le service de transport collectif régional à une place pour tout le monde.

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcmaskoutains.qc.ca ou sur demande en téléphonant au 450 774-3170.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire.



La MRC vous informe

Bravo aux gagnants!

Les récipiendaires des **prix Distinction-Famille** sont maintenant connus et la MRC vous les présente dans une vidéo en ligne sur son [site Internet](#) et sur sa page [Facebook](#).

Remise aux deux ans, cette récompense vise à reconnaître et à promouvoir la contribution de citoyens et d'organisations au développement du mieux-être et de la qualité de vie des familles établies sur notre territoire.

Dans la catégorie « *Citoyen* », le prix a été remis à **M^{me} Sylvie Carbonneau**.



Dans la catégorie « *Organisme à but non lucratif et groupe de citoyens reconnu* », le prix a été décerné à l'organisme **La Maison de la famille des Maskoutains** pour son projet *Stratégie répit pour les familles*.

Dans la catégorie « *Commerce, entreprise et place d'affaires* », les membres du jury ont choisi de récompenser **Växa centre ressources**.

Dans la catégorie « *Institution publique* », le prix a été attribué au **Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH)** pour l'agrandissement de l'école de la Rocade, à Saint-Dominique.

Les membres du jury ont également accordé deux mentions de mérite. L'une à **M^{me} Monique Perreault** et l'autre, à la **Boutique Cousin-Cousine**.

Prochain rendez-vous en 2022!



Prix Distinction · Famille
UNE RECONNAISSANCE À VOTRE MESURE



Félicitations aux entreprises lauréates!

Cinq entreprises de la MRC se sont distinguées dans le volet Création d'entreprise à l'occasion de la finale locale du Défi OSEntreprendre cette année.

Pour souligner leur dynamisme et leur résilience en cette période particulièrement éprouvante pour les entrepreneurs, la MRC a choisi de vous les présenter dans [une série de courtes vidéos](#) enregistrées au moment de recevoir leur prix.

Voici les lauréats :

Catégorie *Services aux individus* :
Clinique vétérinaire St-Hyacinthe.

Catégorie *Services aux entreprises* :
Gicleurs BG.

Catégorie *Exploitation, transformation, production* :
À doré des bois.

Catégorie *Bioalimentaire* :
Crème boulangerie pâtisserie.

NON NON OUI a été récompensé dans la catégorie *Commerce*. Cette entreprise a également remporté la finale régionale du 22 avril dans sa catégorie et figure ainsi parmi les finalistes à l'échelon national. Les lauréats seront dévoilés le 9 juin.



Merci aux partenaires locaux de la MRC, soit la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe Technopole, la SADC Saint-Hyacinthe | Acton et Espace carrière. Merci aussi aux membres du jury pour leur dévouement et leur implication.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou [f/MRC des Maskoutains](#) pour tous les détails.



Prévention des incendies

Rénovations et système électrique



Le système électrique de nos immeubles est comme notre système sanguin. S'il est mal entretenu ou mal utilisé, il peut causer de bien mauvaises surprises.

Saviez-vous qu'en 2019, sur le territoire de la MRC des Maskoutains, il y a eu 30 incendies de bâtiments causés par une défektivité mécanique ou électrique ou par un défaut de conception, de construction ou d'installation du système électrique ?

Certains d'entre nous prévoient des rénovations, modifications ou ajouts d'appareils sur un circuit électrique, remplacements d'appareils par d'autres plus énergivores ou agrandissement de notre immeuble au cours des prochains mois.

Pour ce faire, nous allons peut-être déplacer ou modifier un circuit électrique : ajoutez des prises, autres appareils, etc.

Si c'est votre cas, voici quelques questions à vous poser :

- Quelle est la capacité du fil qui alimente ce circuit ?
- Est-ce que les fils dans la structure sont endommagés ?
- Est-ce que ce sont des fils :
 - * en cuivre avec une enveloppe en Loomex ou nmd-90 ?
 - * en cuivre avec une enveloppe en « coton goudronné » ?
 - * en aluminium ?
 - * éparés et maintenus par des protecteurs en porcelaine ?

- Est-ce que mon panneau de distribution utilise des fusibles ?

Les fils électriques sont conçus pour laisser circuler une certaine quantité d'énergie. Si vous ajoutez des appareils ou des prises supplémentaires au circuit déjà existant, demandez-vous si le fil pourra supporter cette nouvelle quantité d'énergie.

Aussi :

Est-ce que le disjoncteur sera capable de supporter cette nouvelle charge ? Si ce n'est pas le cas, votre première idée sera peut-être d'augmenter la capacité du disjoncteur. **GROSSE ERREUR !**

Si vous augmentez la capacité du disjoncteur, le fil électrique surchauffera et avec le temps, la gaine va s'endommager. Elle pourrait alors causer un court-circuit et mettre le feu à la structure de votre immeuble.

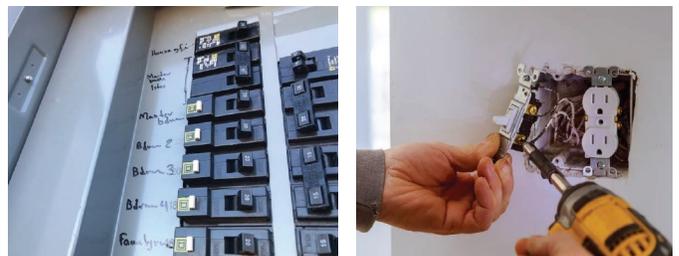
Si vous changez le thermostat de vos plinthes chauffantes, assurez-vous de le remplacer par un autre thermostat ayant la capacité de la ou des plinthes chauffantes qu'il dessert.

Si votre panneau électrique est à fusible, profitez-en pour le remplacer par un panneau utilisant des disjoncteurs. Ils sont plus sécuritaires. Le risque de remplacer le fusible par un autre de calibre supérieur au circuit qu'il dessert sera évité.

Avant de faire vos rénovations et/ou de modifier votre réseau électrique, faites appel à un maître-électricien.

C'est le meilleur conseil que nous puissions vous donner !

Bonnes rénovations !





La SQ vous informe

Respect et courtoisie sur la route : c'est valable pour tous

Le respect du Code de la sécurité routière et du savoir-vivre sur les routes est essentiel pour un réseau routier sécuritaire, coopératif et responsable. Faisons preuve de courtoisie et évitons les conflits et les collisions.

Entre usagers de la route :

Sur la route, ne pas respecter certaines règles élémentaires met directement en péril la sécurité des autres usagers de la route. Elles doivent être observées en tout temps. Être un bon conducteur, un bon piéton et un bon cycliste, ça s'apprend!

Règles de base pour tous

- Respecter la signalisation, par exemple les feux de circulation, les arrêts obligatoires, les limites de vitesse, l'obligation de céder le passage.
- Respecter la priorité des autres usagers de la route, par exemple aux passages pour piétons et aux intersections.
- Signaler ses intentions en utilisant le clignotant ou en faisant un code gestuel quand on est cycliste.
- Ne pas suivre de trop près un autre usager.
- Laisser suffisamment d'espace à un cycliste lorsqu'on le dépasse.

Courtoisie

Le manque de courtoisie et l'agressivité n'ont pas leur place sur la route. Certains mauvais comportements sont des infractions (bien réelles!) au Code de la sécurité routière.

Automobiliste, cycliste ou piéton : la courtoisie concerne tout le monde

Sur le réseau routier, le savoir-vivre et le respect des autres sont primordiaux pour éviter des conflits et des collisions.

Dans la plupart des cas, les gestes que l'on considère comme de la courtoisie sont imposés par le Code de la sécurité routière, comme utiliser les clignotants, céder le passage ou éviter de klaxonner inutilement.

Le manque de courtoisie, c'est...

- Suivre de trop près.
- Couper la voie à un usager.
- Ne pas céder le passage.
- Klaxonner inutilement et à répétition.
- Frôler un cycliste lorsqu'on le dépasse.
- Empiéter sur le passage pour piétons quand on s'arrête à une intersection.

Faire preuve de savoir-vivre sur la route, c'est...

- Traiter les autres usagers avec respect et tolérance, qu'ils soient derrière un volant, à pied ou en vélo.
- Faire un geste de la main pour remercier quelqu'un qui nous a facilité la vie.
- Faire un geste d'excuse quand on fait une erreur. On réduit ainsi les conflits.
- Garder son sang-froid en toutes circonstances.
- Garder une distance sécuritaire avec les autres usagers.
- Laisser suffisamment d'espace aux cyclistes et aux piétons.

Signaler ses intentions : c'est obligatoire

Que l'on conduise un véhicule routier ou une bicyclette, signaler ses intentions n'est pas une option, c'est une obligation. Cela permet d'avertir les autres usagers de la route de la manœuvre qu'on s'appête à faire, comme tourner, changer de voie, faire un dépassement, etc.

« Ça pourrait être moi »

Que vous soyez en vélo, moto, à pied, sur une planche à roulettes ou même dans un fauteuil roulant, vous êtes particulièrement vulnérable en cas de collision. Avant de vous engager sur la chaussée, soyez vigilants et vous réduirez les risques d'être victimes de collision.





Préparation aux urgences

Trousse d'urgence familiale

(source: <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/comment-se-preparer-a-la-maison#c41599>)

L'assemblage ou l'achat d'une trousse d'urgence est une étape très importante de la préparation aux urgences. Il est recommandé de conserver à la maison une trousse d'urgence comportant suffisamment de provisions pour subvenir aux besoins de votre famille pendant au moins trois jours.

Certains sinistres, comme les inondations, les feux de forêt ou les pannes d'électricité majeures, peuvent poser de graves risques pour la sécurité. Le cas échéant, les autorités locales pourraient vous demander soit de rester à l'abri à la maison, soit de trouver refuge dans un lieu plus sûr.

Si vous devez évacuer votre domicile, il se peut que vous ne disposiez que de quelques minutes pour rassembler le nécessaire avant de partir. C'est pourquoi il est important d'avoir sous la main une trousse d'urgence que vous pouvez utiliser à la maison en cas de besoin ou emporter facilement lors d'une évacuation.

Certaines personnes pensent qu'une trousse d'urgence coûte cher, mais ce n'est pas nécessairement le cas. De plus, il est possible d'en assembler une. Chose certaine, vous ne regretterez pas d'en avoir une sous la main si une urgence vient à se présenter.

En prenant dès maintenant le temps de faire des réserves d'aliments, d'eau et d'autres articles essentiels, votre famille sera en mesure de subvenir à ses besoins en cas d'urgence.

Ainsi, vous aurez en tout temps à la maison une trousse (sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les trois premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Une liste plus complète se trouve au bas de cette page.

N'oubliez pas de laisser une trousse dans votre voiture au cas où une situation d'urgence se présenterait lorsque vous êtes sur la route.

- De l'eau
- De la nourriture (non périssable)
- Un ouvre-boîte manuel
- Une lampe de poche à manivelle ou alimentée par piles et des piles de rechange
- Des doubles des clés des voitures et de la maison
- Une trousse de premiers soins
- De l'argent en petites coupures
- Des articles pour les besoins particuliers (médicaments, préparation pour nourrisson)
- Des articles d'hygiène personnelle
- Les documents importants de la famille (copies des actes de naissance et de mariage, passeports, permis, testaments, actes de propriété et assurances)
- Une copie de votre plan d'urgence

- Des vêtements et des chaussures de rechange pour chaque personne
- Des bâches en plastique
- Des ciseaux et un canif
- Un sifflet
- Du désinfectant pour les mains
- De la nourriture et des médicaments pour les animaux de compagnie
- Des sacs à ordures et des attaches
- Du papier hygiénique
- Un outil polyvalent ou des outils de base (marteau, clé, tournevis, etc.)
- Du ruban adhésif en toile
- Un sac de couchage ou une couverture pour chaque personne

Lorsqu'ils portent leur licence, plus de la moitié des chiens retrouvés par les citoyens sont retournés à leur propriétaire **dans les 30 minutes suivant le signalement** lui évitant ainsi le stress inutile d'un séjour au refuge. Depuis plusieurs années, nous avons remarqué une diminution des signalements d'animaux errants reçus à la SPAD. Nous voyons plusieurs commentaires erronés sur nos procédures dans les médias sociaux et il est important de faire une mise au point.

Pour tous les animaux retrouvés, voici comment nous procédons :

Dès sa réception au refuge, l'animal est examiné pour la présence d'une micro-puce, puis nous vérifions les signalements des animaux perdus. Rapidement, le propriétaire en est avisé. Si nous n'avons pas de signalement, l'animal est gardé à la SPAD pour une période de 5 jours afin de permettre au gardien ou propriétaire de se manifester. Après ce délai l'animal sera stérilisé et mis à l'adoption.

Saviez-vous que la SPAD remet à leurs propriétaires environ **2000 animaux perdus par année ?**

Ce qu'il faut faire si vous avez perdu ou trouvé un animal

Si vous **perdez votre animal**, vous devez en aviser la SPAD immédiatement.

Tous les animaux errants doivent être confié à la SPAD

Ce n'est pas parce qu'un animal ne porte pas de collier qu'il n'appartient à personne ! Même si ça part d'une bonne intention, afficher un animal errant sur votre page Facebook ou sur un site de partage Facebook n'est pas une solution. Ce n'est pas tout le monde qui est assidu sur les différents médias sociaux. Bien des gens ne possèdent pas ces technologies, sans compter qu'ils ne figurent probablement pas parmi vos amis ou ne suivent les sites de partages. Il existe des centaines de Pages Facebook intitulées « animaux perdus/retrouvés » ! Comment s'y retrouver ?

Saviez-vous que ?

Les services de polices, les municipalités et les différentes instances réfèrent tous à la SPAD lorsque quelqu'un signale un animal perdu. Si l'animal est chez un citoyen sans signalement, il est très difficile pour nous de le retourner à son maître.

La SPAD procède à l'euthanasie d'un animal seulement pour des raisons de santé grave ou pour des animaux agressifs qui pourraient mettre en danger la population.

La SPAD a comme seul et unique but de retrouver un foyer à

ses pensionnaires non-réclamés. Et nous le faisons très bien! Nous faisons des adoptions d'animaux âgés (10 ans et plus). Nous prodiguons également des soins majeurs à des animaux pour leur permettre une deuxième chance et une vie remplie.

Seulement les refuges et les cliniques vétérinaires possèdent des lecteurs à micro-puce. Donc un citoyen ne peut s'assurer que l'animal n'appartient à personne ?

Quelques précautions à prendre pour éviter les fugues ou les vols d'animaux domestiques

- Toujours faire porter un collier avec une licence de la SPAD à votre animal. C'est facile et efficace à 100%
- Faire implanter une micro-puce à votre animal lors de votre prochaine visite chez votre vétérinaire et vous assurez que vos informations personnelles soient à jour sur votre dossier.
- Garder un contrôle rigoureux sur votre animal car ce sera toujours la meilleure méthode de s'assurer que votre animal demeure avec vous.

La plupart des gens sont honnêtes. Malheureusement, nous avons remarqué une augmentation des vols de chiens depuis quelques mois; sans oublier le danger des animaux dans la circulation automobile et des chats qui pourraient faire face à un animal de la faune urbaine (moufette, raton-laveur, marmotte, etc.)

La nouvelle Loi provinciale sur les chiens dangereux

En tant que propriétaire ou gardien de chien, vous êtes responsable des comportements de ce dernier. Le propriétaire d'un chien qui mord, qui erre dans la ville ou qui n'est pas identifié à l'aide d'une licence peut se voir imposer des amendes salées et des restrictions de garde pour son chien. Depuis l'entrée en vigueur de cette Loi en février 2020 (voir le Règlement d'application de la Loi), la SPAD a recensé une quarantaine de cas de chiens potentiellement dangereux. Dans tous les cas le propriétaire doit soumettre son chien à un examen de comportement par un vétérinaire à ses frais. Il faut ajouter à ça que le propriétaire pourrait recevoir des constats d'infraction pour morsure (300\$), liberté (500\$) et aucune licence de la SPAD (250\$).

Voilà plusieurs bonnes raisons de garder votre animal en contrôle, près de vous et pour longtemps. **Ne laissez pas vos animaux errer dans la ville. Identifiez-les comme il faut et, de grâce, contactez-nous pour les animaux que vous trouvez: 1 855 472-5700 ou info@spad.ca**

Ces fleurs annuelles dont les colibris raffolent !

Qui n'est pas attendri en observant des petits colibris butiner allégrement ses fleurs préférées? Je vous présente mes fleurs annuelles préférées fleurissant tout l'été spécifiquement utilisées pour les attirer et les nourrir.



Supertunia : dimensions 30cm haut x 60 cm large x 45 cm long

Port retombant en cascade

Si vous n'avez jamais essayé les Supertunias « shame on you ! » Vous devez absolument les essayer. Ils n'ont rien à voir avec les pétunias traditionnels. Extrêmement vigoureux et performant au soleil

ardent. Ils sont tout aussi beaux en contenant qu'au sol. Très grande gamme de coloris. Les essayer c'est les adopter! Aucun nettoyage nécessaire. **Idéal pour jardinier paresseux.**

Utilisation : pot, jardinière suspendue, boîte à fleurs, plate-bande, bordure et massif.



Cuphea 'Hummingbird's Lunch' : dimensions : 30 cm haut x 60 cm large

Port dressé formant un buisson

Comme son nom l'exprime, cette plante est adorée des colibris. Minuscules fleurs aux longs tubes bicolores roses, rouges et jaunes très attirantes pour ses minuscules oiseaux.

Utilisation : pot, jardinière suspendue, boîte à fleurs, plate-bande, bordure et massif.



Fuchsia : dimensions 20 cm haut x 30 cm large x 45 cm long

Certains possèdent un port dressé, mais la plupart retombent en cascade.

Les fleurs sont de vraies œuvres d'art! Diffi-

cile de les décrire tellement elles ont une forme originale. La plupart sont bicolores, mais il existe des cultivars à couleur unique.

Utilisation : pot, jardinière suspendue et boîte à fleurs.



Calibrachoa : dimensions 20cm haut x 20 cm large x 45 cm long

Port retombant en cascade

Profusion de petites fleurs résistantes au soleil ardent et disponibles en une panoplie de couleurs.

Utilisation : pot, jardinière suspendue et boîte à fleurs.



Thunbergia : 2m haut x 2m large

Plante grimpante

Cette plante est aussi appelée Suzanne aux yeux noirs. Plante très performante, extrêmement florifère et autonettoyante **idéale pour jardinier paresseux.**

Disponible en plusieurs couleurs.

Utilisation : pot, jardinière suspendue, boîte à fleurs, treillis ou toutes autres structures.



Peu importe votre choix, ces plantes vous procureront un succès assuré. Préparez-vous à tout un spectacle et amusez-vous!

Christine Poulin

DTA, propriétaire du Centre jardin des Patriotes 3053, chemin des Patriotes Saint-Ours centrejardindespatriotes.com



Les attestations d'études collégiales (AEC)



En ces temps de pandémie, un bref retour sur les bancs d'école peut être une solution intéressante à envisager afin de mieux se repositionner sur le marché du travail. Et lorsque l'on parle de courte formation, différentes voies peuvent être privilégiées, dont les attestations d'études collégiales (AEC), que je vous présente aujourd'hui.

Les AEC sont des formations pour adultes de niveau collégial, axées vers l'entrée rapide sur le marché du travail. La différence entre un diplôme d'études collégiales (DEC) et une AEC se trouve principalement dans le cursus scolaire, en regard de la formation de base. En effet, dans les programmes d'AEC, on ne trouve pas cours de base comme la littérature, l'anglais, la philosophie et l'éducation physique. L'horaire peut aussi varier ; les attestations peuvent être offertes à temps plein ou à temps partiel, de jour ou de soir, en présentiel ou à distance. Les collèves s'adaptent aux réalités de la conciliation études-travail-famille des étudiants adultes.

Conditions d'admission

Les institutions collégiales établissent leurs conditions d'admission selon différents critères liés à la formation. Généralement, les candidats doivent détenir au minimum un diplôme d'études secondaires ou son équivalent, soit l'attestation d'équivalence de niveau de scolarité de secondaire (AENS). Une expérience professionnelle liée au domaine d'étude est aussi parfois requise pour l'admission en formation. Les collèves utilisent éga-

lement l'entrevue dans le processus afin de sélectionner leurs futurs étudiants. Afin de bien préparer votre dossier de demande d'admission, une conseillère des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut vous accompagner dans ce processus.

Une référence

Le site Web *Mon retour au cégep* répertorie toutes les attestations d'études collégiales offertes au Québec. La recherche peut être effectuée en sélectionnant un secteur d'activité, une région, un cégep, ou même, par mots-clés. Je vous invite à aller consulter cette plateforme, une multitude de courtes formations sont offertes pour toute une gamme d'intérêts, du domaine de la santé jusqu'à celui de la conception de jeux vidéo!
<http://www.monretouraucegep.com/>

Un accompagnement avec SARCA mobile

Comme je l'ai mentionné ci-dessus, le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut vous offrir les services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement, directement à votre municipalité. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour en connaître plus sur les services.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 



Cercle des fermières de St-Ours

Les Cercles de Fermières du Québec accueillent les femmes à partir de 14 ans de tous les milieux. Vous avez à cœur de transmettre, préserver ou découvrir notre patrimoine artisanal? Vous êtes les bienvenues ! Visitez le <http://cfq.qc.ca>.

Aussi longtemps que les rassemblements seront exclus, aucune activité ne sera offerte en présentiel. Les ateliers virtuels de tricot et crochet Zoom sont toujours offerts chaque semaine, le mercredi à 14 h et le jeudi à 18 h 30.

Prochaine réunion régulière: le mardi 8 juin 2021 à 19 h à la

Salle FADOQ du Centre paroissial Léo-Cloutier (2636 rue Immaculée Conception, Saint-Ours). Un courriel vous sera envoyé la semaine précédente si la réunion est annulée.

Abonnement annuel : 30\$ incluant le magazine des CFQ *l'Actuelle* (5 numéros) et divers rabais chez certains marchands.

Contactez-nous pour plus d'informations

Diane Noël, présidente : 450-846-4080 ou Marie-Andrée Dupuis,

resp. des communications : 514-894-0421

Courriel : cercledefermieres.stours@gmail.com

Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

Les odeurs agricoles

À ce temps-ci de l'année, certaines odeurs saisonnières liées aux activités agricoles peuvent être incommodes. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur l'importance de l'utilisation des engrais de ferme. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Bien que désagréables à sentir, le fumier et le lisier, résultant des déjections animales d'une exploitation agricole, sont des engrais naturels. Ils sont importants dans la régénérescence des sols cultivables. En clair, ils nourrissent la terre pour que celle-ci puisse, à son tour, nous nourrir en faisant pousser les végétaux, légumes et céréales.

Depuis plusieurs années, les producteurs agricoles privilégient de nouvelles façons de faire pour limiter l'impact de la fertilisation des sols. Des machineries permettent, par exemple, d'abaisser la propulsion du lisier grâce à des rampes, ce qui réduit sa projection dans les airs et atténue le déploiement des odeurs. L'enfouissement est également une pratique utile car en plus de ne pas générer beaucoup d'odeurs, cette technique augmente l'efficacité de la fertilisation.

Certains agriculteurs ont aussi mis en place des haies brise-vent qui créent, en même temps, une barrière contre les odeurs entre les propriétés agricoles et celles des autres habitants. D'autres privilégient l'entreposage du lisier dans des fosses étanches. Les éleveurs d'animaux, quant à eux, portent une attention particulière au stockage des fumiers en installant une toiture, en plantant des écrans boisés qui agissent comme brise-odeurs ou en améliorant les procédés de traitement des déjections de leur exploitation.

Il est difficile d'offrir un milieu agricole dépourvu d'odeurs, mais les agriculteurs, conscients du problème, mettent en place des techniques efficaces pour en diminuer les impacts. Ils sont également encadrés par des normes environnementales et tentent d'atténuer les inconvénients liés à leurs activités.



Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie



Les actions de sensibilisation issues du projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager » se poursuivent en Montérégie. Quatre nouvelles capsules vidéo d'animation sont désormais accessibles afin de faciliter la cohabitation en zone agricole. Dans une approche à la fois ludique et informative, les capsules abordent les principales thématiques liées aux activités agricoles : on y parle des odeurs et du bruit, du partage de la route, de la santé des sols ainsi que de l'eau et de l'utilisation des pesticides.

Le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. Voici un lien pour visualiser ces brèves capsules qui témoignent de la vitalité de la zone agricole en Montérégie.

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLqyyXSL3FbFoLO62vftT-cV9x1BGIDjzx>

Que peut-on jeter dans les toilettes?

Il ne faut rien jeter dans les toilettes et lavabos, mis à part le papier de toilette!

Les cigarettes

En 2009, on estime que **4500 milliards de mégots de cigarettes ont été jetés durant l'année.**

Chaque mégot contient plus de **150 composants considérés comme hautement toxiques.**

En plus des effets de la cigarette sur la santé humaine, les mégots ont des effets toxiques sur la faune aquatique.



Les lingettes

Elles peuvent bloquer les usines de traitement des eaux usées lors de l'**étape du dégrillage.**

Les cheveux et la soie dentaire

Ils s'accumulent autour des **rotors de pompes** et causent des bris dans les stations d'épuration d'eaux usées.



vous avez un doute?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE RECYC-QUÉBEC OU VISITEZ LE SITE WEB

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou>

À LA POUCELLE

Gomme, cheveux*, soie dentaire, pansement, lingette, cigarette, coton-tige*, tampon, serviette hygiénique, litière pour chat*

AU COMPOST

Essuie-tout, mouchoir, cheveux*, coton-tige en carton*, litière biodégradable*

À LA PHARMACIE

Médicament et produit médicamenté

* Dans certaines villes seulement! Consultez l'application Ça va où? pour savoir ce qui est accepté ou non dans votre ville.





Nos annonceurs

**Vous êtes un aîné?
Vous vivez une situation difficile?
On peut vous aider!**



Projet **IMAGES** c'est:

- ♦ Écoute
- ♦ Accompagnement
- ♦ Solutions, références

Peu importe votre situation:

- ♦ Maltraitance, violence
- ♦ Solitude
- ♦ Détresse

Contactez : Annie Quintal, Intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains)
450 502-4395 • Projet.images@gmail.com



DATES D'OUVERTURE DE LA PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LA POPULATION GÉNÉRALE



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AVRIL 25	26	27	28	29	30	MAI 1
					50-59 ans	
2	45-49 ans	4	40-44 ans	6	35-39 ans	8
9	30-34 ans	11	25-29 ans	13	18-24 ans	15

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)



FERME GADBOIS



Nous avons un emploi *pour toi!*

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

**JOINS-TOI À L'ÉQUIPE
EN T'INSCRIVANT AU**



PAR TÉLÉPHONE



www.fermegadbois.com

450 792-5112

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe



Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.**

JOËLLE LALLIER *acupuncteure*

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984

Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec



Carole Guévin
Travailleuse de milieu dans votre communauté.
450 418-7009 poste 2912
cguevin@itmav.com



450 773-8888
www.action-emploi.ca





Nos annonceurs

.....
**Tout
pour vous,
près de
chez vous!**
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**





Nos annonceurs

Nouveauté!

2 nouvelles chaînes s'ajoutent à notre contenu sur demande!

PRISE 2

YOOPA

Vous déménagez?

Appelez-nous sans tarder afin que la fibre coopérative emménage avec vous!



Cooptel

1 888 532-COOP(2667)
cooptel.ca



Nos annonceurs

*Expression
Style*

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827

Bienvenue à tous!

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
ELECTRICITE@BRYANJACQUES.COM
WWW.BRYANJACQUES.COM

 Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

RBO: 5686-0406-01

882 5590 7448 01

**EXCAVATION
JD
INC.**

(450)792-3551
www.excavationjd.com
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport

 Ecoflo®
Intégrité à l'environnement

 BIONEST

**PASSION
BEAUTÉ**

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE
POULIN RIOPEL

 misencil

450-792-2220



garage-morin.com
T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225
355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président
sylvain.gaudette@garage-morin.com
Cell.: 450 779-2393

 GARAGE
MORIN

GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE

 **Réal Bonin**
Propriétaire

Rénov'a'Neuf
Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087
Licence R.B.Q 2794-4784-27

 Entreprise
S. Gaudette

RBO : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

**Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil**

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com
maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

ANNONCEZ-
VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE
ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez le bureau
municipal au
450 792-3190 #1 ou
par courriel à
[secadjstbernard@](mailto:secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)
mrcmaskoutains.qc.ca



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

Affûtage MC Morin inc.

Spécialité : Alimentation
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagememorin.ca

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR AÎNÉS
Située sur les *Rives* du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Dentura
Clinique de denturologie

St-Denis-sur-Richelieu
620, ch. Des Patriotes, bur. 102
J0H 1K0
450-787-2720 (sur rendez-vous)

info@cliniquedenturodentura.ca
www.cliniquedenturodentura.ca

Jacques Grondin, d.d.
Denturologiste

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD

**Consultation et nettoyage
Sans frais**

Pharmacie Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.

688, Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

T 450 787-2077
F 450 787-4115
Texto : 514 915-7688
Sans frais : 1 866-666-2077
desiletsdesmarais@gmail.com

Lun. au vend. : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téloc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles :

- Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants
- Médicaments d'ordonnance et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès-pharma
avec Walmart

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT & FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Steeve Ross, coordonnateur en loisir

450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi: fermé pour une période indéterminée

Jeu de 9 h 00 à 12 h00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président

450 230-5921

Steeve Ross, coordonnateur en loisirs

450 792-3190 option 4

Présent pour les loisirs les mardis et jeudis

Pavillon des loisirs

450 792-3190 option 5

Festival de musique traditionnelle

www.chantezvous.com



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village



© Steeve Ross, coordonnateur en loisirs, OTJ St-Bernard

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président

450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude

450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements

450-773-8401

Site web: www.cssh.gouv.qc.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), l'horaire peut être modifié sans préavis. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site web.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: notrecaisse.com

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boul. Casavant Est, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Liboire 151, rue Gabriel	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 16 h	
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Sainte-Damase 111, rue Principale	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Suzanne Perreault 579-443-2010

Heures d'ouverture du comptoir

Sur rendez-vous seulement, contactez la responsable
Boîte de dépôt sur le parvis de l'église (vêtements et objets en bon état seulement)



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943
Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

Horaire des messes*

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e - 4^e - 5^e dimanche
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



*En raison des mesures sanitaires, il n'y aura aucune messe jusqu'à la levée de l'interdiction des rassemblements.

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781
50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505
2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200
Info-santé CLSC 8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
M. Guy Robert, conseiller 450 223-4876



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur : 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre)



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 1
Mercredi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous seulement puisqu'il est en télétravail)
Courriel : inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173